



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

N°26 - 10 JUIN 2021

LETTRE D'INFORMATION

en Bourgogne-Franche-Comté

ENSEMBLE, REDONNONS DU TONUS
À L'ÉCONOMIE TRICOLEURE



DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL



Remise du chèque par Joël Mathurin, préfet du Doubs.

Joël MATHURIN, préfet du Doubs, s'est rendu le 20 mai dernier sur le site UNESCO de la Saline royale d'Arc-et-Senans afin de découvrir l'avancée des travaux de l'aménagement du second demi-cercle.

Un chèque d' **1 million d'euros** a été remis au directeur de la Saline royale, Hubert TASSY, et à la présidente de l'EPCC Saline Royale, par le préfet du Doubs. Cette subvention au titre de la **Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnelle**, s'inscrit dans le cadre du plan France relance.

Le paysagiste concepteur Vincent MAYOT a réalisé une visite commentée du projet d'aménagement paysager de cet îlot de biodiversité.

Ce projet étant engagé pour le patrimoine, la culture, la biodiversité, la mise en valeur des ressources naturelles et la pédagogie, il reflète parfaitement les mesures de la relance.

A noter que cet évènement a permis aux parlementaires et aux journalistes de découvrir le cercle immense depuis le ciel, grâce à plusieurs rotations en hélicoptère.

Reportage FR3 régional :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/emissions/jt-1920-franche-comte>



Les Actualités

NUMÉRIQUE

SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires lancé le 14 janvier dernier auprès des communes et leurs groupements a connu un très grand succès.



493 ÉCOLES RETENUES

3 442 631 €

sur un total d'investissements prévus par les collectivités de plus de **5 585 648 d'euros**

L'objectif vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels :

- 1** L'ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES d'un socle numérique de base en termes de matériels et de réseaux informatiques
- 2** LES SERVICES ET RESSOURCES NUMÉRIQUES
- 3** L'ACCOMPAGNEMENT à la prise en main des matériels, des services et des ressources numériques.

105 M € À COMPTER DE 2021,
pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles.

Les résultats complets pour la Région académique Bourgogne-Franche-Comté sont disponibles sur :

www.ac-besancon.fr/spip.php?article9167

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Maurice TUBUL, commissaire à la lutte contre la pauvreté en région Bourgogne-Franche-Comté, s'est déplacé le 1^{er} juin 2021 dans le département de Saône et Loire pour visiter les locaux de l'association « Habitat et humanisme » à Mâcon et « L'agence du Patrimoine » à Chauffailles (71).



« **Habitat et Humanisme** » vient de créer une antenne à Mâcon et assurera, avec l'acquisition de plusieurs logements, la location d'appartements à des personnes précaires qui poursuivront ainsi leur parcours d'insertion accompagnés par les bénévoles de l'association et des travailleurs sociaux.

50 000 €

48% du coût total du projet

« **L'agence du patrimoine** » accompagne les publics en grande précarité grâce à des programmes d'insertion par l'activité avec la mise en place de brigades vertes (entretien d'espaces verts), de ressourcerie (remise en état de matériels usagés), de rénovation de bâtiment et de reconditionnement de matériel informatique.



18,13% du coût total du projet

94 000 €

pour financer un garage solidaire qui permettra de mettre en activité des personnes en grande précarité et proposer des prestations de mécanique automobile à moindre coût.

Ce projet permet à la fois de valoriser les compétences et remettre en activité des personnes éloignées de l'emploi et favorise la levée des freins à la mobilité en zone rurale.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES URBANISÉS

Le Premier ministre a présenté lundi 17 mai 2021 la stratégie d'accélération « Solutions pour la ville et les bâtiments innovants ». Dans le cadre du 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA) et du plan France Relance, un nouvel appel à manifestation d'intérêt est lancé :

AMI « Démonstrateurs de la ville durable »

Dotation : **305 M €**

Dans la perspective d'accélérer la transition écologique des espaces urbanisés, cet AMI **vis** à la **création d'un réseau national de démonstrateurs**, à l'échelle d'îlots ou de quartiers, illustrant la diversité des enjeux de transition écologique et de développement durable des espaces urbains français. Ce programme s'inscrit dans la relance de la construction durable et la démarche « Habiter la France de Demain », lancée par le gouvernement en faveur de villes sobres, résilientes, inclusives et productives.





Les lauréats de l'AMI pourront bénéficier d'une phase d'incubation du projet d'une durée de 36 mois maximum soutenue financièrement et techniquement par l'État. Les projets bénéficieront du soutien du PIA pour leur réalisation (mobilisation jusqu'à 10 millions d'euros par démonstrateur, incubation comprise). Tous les territoires engagés dans un projet d'aménagement sont concernés par cet AMI qu'il s'agisse de métropoles, de petites villes comme de villes moyennes et peuvent être accompagnés afin d'y déployer les innovations qui répondent à leurs enjeux.



Les réponses pour la première vague sont attendues au plus tard le 10 septembre 2021.

Le cahier des charges est accessible après inscription sur

www.achatpublic.com

Et via le site internet

www.banquedesterritoires.fr

RECYCLAGE DES FRICHES

18 LAURÉATS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les reconversions de friches constituent un enjeu fort d'aménagement. Malgré la complexité de telles opérations, elles recèlent des opportunités pour impulser une nouvelle dynamique de développement économique et d'aménagement des territoires. Elles représentent un important gisement foncier dont la mobilisation et la valorisation doivent être préférées à l'artificialisation d'espaces naturels ou agricoles.

Face à cette situation, le Gouvernement a créé un fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé. Deux appels à projets ont été lancés (un piloté par les préfets de région et un autre par l'Ademe) afin de faire émerger des projets d'aménagement urbain, de revitalisation des cœurs de ville et de périphérie urbaine, ainsi que des projets de requalification à vocation productive.

Le montant total de ces projets s'élève à :

300 MILLIONS

Au vu du succès rencontré par ces dispositifs, le Premier Ministre a annoncé le 17 mai 2021 la mobilisation d'une **enveloppe complémentaire de 350 millions d'euros** à engager d'ici fin 2022.

En Bourgogne-Franche-Comté, 18 projets ont été retenus correspondant à une enveloppe de 10 millions d'euros.

En savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/laureats-du-fonds-recyclage-des-friches



BIODIVERSITÉ

À l'occasion de la Journée Mondiale de la Biodiversité, Bérangère ABBA, Secrétaire d'État chargée de la biodiversité, s'est rendue dans le Doubs, le 22 mai, afin d'échanger avec France Nature Environnement sur la mise en place de mesures **de protection des hérissons** et la campagne de recensement menée par l'association.



Dans le cadre du plan France Relance, la Secrétaire d'État a ensuite visité la pépinière Duchesne, lauréate de l'appel à projets **filière forêt-bois** et bénéficiaire d'une enveloppe de

37 301 €

AUTOMOBILE

VISITE DE L'ENTREPRISE LAURÉATE SCHRADER PACIFIC

Le sous-préfet de Pontarlier, Serge DELRIEU, s'est déplacé le 20 mai, dans l'entreprise Schrader Pacific qui s'est vue attribuer deux enveloppes.



800 000 €

dans le cadre de l'appel à projet « fonds de modernisation automobile »

550 000 €

dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt CORAM au titre du plan France Relance (Programme d'Investissements d'Avenir)

Damien TOURNIER, directeur général, a présenté les différents projets qui vont résulter de ces subventions, notamment l'achat de 3 machines de décolletage, utilisées pour la production de valves à destination de véhicules électriques ou hydrogènes, mais également l'installation dans l'usine, au sein d'un environnement adéquat (salle blanche), d'une machine à départiculer.

La matinée s'est poursuivie par la visite de l'usine de production.

RÉNOVATION DES PONTS

PLAN DE SOUTIEN À LA RÉNOVATION DES OUVRAGES D'ART DES COLLECTIVITÉS

Ce nouveau dispositif de la Banque des Territoires est destiné à accompagner les collectivités dans la prise de décision et la mise en œuvre de leurs travaux (principalement orienté vers les ponts). Il est composé de trois outils complémentaires :



1 PRIORÉNO PONTS*

Un dispositif numérique gratuit, unique et innovant, reposant sur l'analyse avancée de données, pour prioriser les études des ponts potentiellement les plus à risque ;

** PrioRéno Ponts a été co-construit en 2021, avec des collectivités expérimentatrices (communes, EPCI et départements) dans le cadre du Lab' des Territoires1, sur la base de la solution Infracim d'Oxand, expert en gestion prédictive des infrastructures routières.*

ENTRETIEN

2

Connaître l'état des ponts et définir le programme de rénovation grâce à des crédits d'ingénierie en cofinancement avec les collectivités. Ils permettront de disposer d'un schéma directeur sur le parc d'ouvrages d'art de la collectivité, avec évaluation et mise en place d'un programme de priorisation des rénovations ;

3 FINANCEMENTS

- **en prêts** : le Mobi Prêt, spécifiquement dédié aux investissements dans le secteur de la mobilité et doté d'une **enveloppe de 2 Md€**, voit son éligibilité étendue à la rénovation des ouvrages d'art. Grâce à une **durée maximale de prêt pouvant atteindre 50 ans** ;

- **en fonds propres dans le cadre d'approches partenariales** : la Banque des Territoires peut investir dans des sociétés de projets associant une ou plusieurs collectivités afin d'accélérer la mise en rénovation à l'échelle d'un territoire, tout en garantissant au mieux les coûts et les temps de mise en œuvre.

Pour bénéficier de Prioréno Ponts, les directions régionales, constituent les points d'entrée des collectivités :

www.banquedesterritoires.fr/renovation-des-ponts-et-ouvrages-dart-un-nouveau-dispositif-de-soutien-de-la-banque-des-territoires



Retrouvez l'ensemble des mesures du plan de relance

planderelance.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*